

## [Text]

Studies conducted within the Department of National Defence in the course of the last year suggest that our present air surveillance and control capabilities are about at the minimum level necessary to provide reasonable assurance that we are in a position to exercise effectively our sovereign authority in those portions of our own air space where the lack of that capability would be a matter of serious concern. Indeed, there are even now real limitations upon that capability.

For example, we have no continuing capability to detect the presence of aircraft over Canadian territory or territorial waters north of the area covered by the DEW Line radars, or in the area between the coverage provided by the DEW and Pinetree lines, if such aircraft do not choose to signal their presence by radio transmissions.

Furthermore, even in the area where the DEW Line equipment permits us to detect the presence of aircraft, we have no positive means of identifying such aircraft or of controlling their activities. It is a matter of opinion whether this deficiency should be regarded as constituting a serious problem. Even in the more populated . . .

**Mr. Hees:** Mr. Chairman, I hate to interrupt here but I am just looking at the clock. We have exactly half an hour until 10.55 and Lieutenant General Lane is only going to be here today. Now, Mr. Kirkwood, this is very interesting, but I just wondered how much longer you have; because you are here every day. Perhaps you would be good enough to come the next time we have a meeting, if there is much more of your talk. It is very interesting, but I think an awful lot of us want to ask questions.

**Mr. Kirkwood:** I have only about another two minutes, sir.

**Mr. Hees:** Okay, that is fine. If it is just that, fine.

**The Chairman:** Go ahead.

**Mr. Kirkwood:** Even in the more populated regions there are also limitations and these may be more important. While military and civil radars provide reasonably adequate surveillance of the air space over southern Canada and the east and west coasts so that the presence of aircraft in these areas is likely to be detected, we do not maintain interceptor aircraft sufficiently dispersed throughout these regions to give us a full identification and control capability at all times.

• 1025

In summary, there appears to be an important requirement, arising from considerations of national sovereignty, to be able to exercise in our air space, or at least in those parts of it where serious problems might arise, what might be termed the police role. Clearly this calls for the capability to detect and identify aircraft, and if necessary, to control their activities, should they fail to comply with relevant Canadian regulations or pose some other threat to legitimate Canadian interests.

## [Interpretation]

Des études effectuées au sein du ministère de la Défense nationale, au cours de l'année écoulée, portent à croire que nos capacités de surveillance et de contrôle aérien se situent à peu près à la limite inférieure de ce qu'il faudrait pour assurer que nous sommes en mesure d'exercer effectivement notre autorité souveraine dans les portions de notre espace aérien où l'absence d'une telle capacité devrait nous préoccuper sérieusement. De fait, à l'heure même où je vous parle, cette capacité présente de réelles lacunes.

Par exemple, nous n'avons pas la capacité continue de détection de la présence d'avions au-dessus du territoire canadien ou de nos eaux territoriales qui s'étendent au nord de la région couverte par les radars du réseau d'alerte avancée, ou au-dessus de la région qui se situe entre les zones de couverture du réseau d'alerte avancée et de la ligne *Pine Trees*, à moins que ces avions ne signalent leur présence par radio.

En outre, même dans la région où l'équipement de la ligne DEW nous permet de déceler la présence d'aéronefs, nous ne possédons pas de moyens sûrs pour identifier de tels aéronefs ou contrôler leur activités. Les opinions sont partagées quant à la question de savoir si cette lacune constitue un problème grave. Même dans les régions les plus peuplées . . .

**M. Hees:** Monsieur le président, je ne voudrais pas interrompre cette présentation, mais je viens de regarder l'horloge. Il nous reste exactement une demi-heure avant d'arriver à 10h. 55 et le lieutenant-général Lane ne sera présent qu'aujourd'hui. Monsieur Kirkwood, ce que vous dites est très intéressant, mais je me demandais si vous en aviez encore pour longtemps. Car, vous êtes ici chaque jour. Peut-être seriez-vous assez aimable pour revenir lors de notre prochaine réunion, si votre texte est encore long. Il est très intéressant, mais je pense que tout cela est énorme, si nous voulons poser des questions.

**M. Kirkwood:** Je n'en ai plus que pour deux minutes.

**M. Hees:** Très bien, c'est parfait.

**Le président:** Poursuivez.

**M. Kirkwood:** Même dans les régions les plus peuplées, toutefois, il y a également certaines restrictions qui revêtent peut-être une plus grande importance. Bien que les radars militaires et civils assurent une surveillance raisonnablement suffisante de l'espace aérien au-dessus du sud du Canada, ainsi que des côtes est et ouest, de sorte qu'il soit possible de déceler la présence d'aéronefs dans ces régions, nous n'avons pas d'avions d'interception suffisamment dispersés dans ces régions pour nous assurer

continuellement tous les moyens possibles d'identification et de contrôle.

En somme, un besoin important semble découler de certains aspects de notre souveraineté nationale: celui de pouvoir exercer dans notre espace aérien, ou du moins dans les parties de notre espace aérien où pourraient surgir de graves problèmes, ce qu'on pourrait appeler un rôle policier. De toute évidence, ce rôle comporte les moyens de déceler et d'identifier les aéronefs et, au besoin, de contrôler leurs activités s'ils n'observent pas les règlements pertinents du Canada ou s'ils posent quelque autre menace pour les intérêts légitimes de notre pays.